

Nouvelles Visions

Pour une société de la connaissance

Une étude de la
de la FONDATION CONCORDE(*)

PRODUIRE EN FRANCE

Un enjeu national pour
la croissance, l'emploi et le pouvoir d'achat

Mars 2011

(*) Avec le concours d'universitaires, d'élus, d'hommes et de femmes d'entreprise
Sous la direction de Philippe Ansel et Michel Rousseau

Dossier édité par la Fondation Concorde

Toute correspondance est à adresser au :

6, Place de la République Dominicaine – 75017 Paris

Tél : 01.45.61.16.75

Fax : 01.45.61.15.19

Email : info@fondationconcorde.com

www.fondationconcorde.com

Directeur de la publication : M. Rousseau

SOMMAIRE

INTRODUCTION	5
PREMIERE PARTIE : POURQUOI PRODUIRE EN FRANCE ?	7
CHAPITRE I : PAS DE CROISSANCE FORTE SANS INDUSTRIE	7
CHAPITRE II : L'INDUSTRIE FAIT LA RICHESSE DES NATIONS DEVELOPPEES	9
CHAPITRE III : LA REGRESSION INDUSTRIELLE FRANÇAISE.....	12
I- Une situation grave et spécifique à la France.....	12
II- Le manque de compétitivité des productions sur le sol français	14
Taux des prélèvements obligatoires sur les entreprises en % du PIB	15
III- Le bradage de nos PMI	18
DEUXIEME PARTIE : COMMENT PRODUIRE EN FRANCE ?.....	23
CHAPITRE I : LA FRANCE DOIT FAIRE LE CHOIX D'UNE STRATEGIE INDUSTRIELLE AGRESSIVE	23
CHAPITRE II : QUELLES RESSOURCES ALLOUER AUX SECTEURS INDUSTRIELS SOU MIS A LA CONCURRENCE INTERNATIONALE ?	25
I- Un redéploiement de la PPE (prime pour l'emploi).....	25
II- L'abrogation de l'exonération des heures supplémentaires	25
III- Un retour à une TVA à 12% pour la restauration y compris la restoration industrielle et l'hôtellerie	26
IV- Un redéploiement de l'exonération de charges sociales sur les bas salaires	26
V- Une augmentation de la TVA de 1 point.....	28

CHAPITRE III : DES MESURES ET DES ACTIONS FORTES POUR FAIRE DE L'INDUSTRIE UNE PRIORITE NATIONALE	30
I- Réduire de 50% les charges sociales des 3 564 000 salariés des secteurs confrontés à la concurrence internationale	32
II- Exonérer à 75% la Contribution économique territoriale (C.E.T.) pour les entreprises industrielles	33
III- Nous demandons l'abrogation de l'ISF pour sauvegarder notre patrimoine entrepreneurial	34
IV- L'I.S réduit à 20% pour les bénéfices réinvestis	35
V- Réduire le taux marginal d'imposition sur les dividendes des entreprises de moins de 500 personnes à 10% en sus de la CSG	36
VI- Créer dans l'appareil d'Etat un instrument de défense des intérêts de l'industrie afin de conduire une politique pour libérer l'initiative des industriels et la projeter à l'échelle de la mondialisation.....	38
VII- Maintenir le crédit impôt-recherche	38
VIII- Piloter compétitivement les cadres réglementaires	39
IX- Garder le contrôle capitalistique de nos champions nationaux petits ou grands.....	40
X- Rationaliser les aides aux entreprises.....	40
XI- Intégrer un objectif de croissance dans les statuts de la BCE	42
TROISIEME PARTIE :	43
LE CHOC DES MESURES POUR UNE NOUVELLE POLITIQUE INDUSTRIELLE DOIT ENTRAINER LA MOBILISATION DES COMPETENCES	43
I- Créer dans chaque département ou « territoire », une cellule de conseil et d'accompagnement appelée « Institut de gestion du tissu économique ».....	45
II- Organiser des maillages d'entreprises	46
III- Apporter de nouvelles compétences dans les tissus économiques locaux	47
CONCLUSION	51
ANNEXES	53

INTRODUCTION

Parmi les 500 premières firmes mondiales figurent 40 entreprises françaises, et parmi ces 40 grandes multinationales, une bonne dizaine peuvent revendiquer le rang de leader mondial dans leur domaine d'activités.

Ce n'est pas, évidemment, le signal d'un pays en déclin mais au contraire, les signes d'une nation ambitieuse et adaptée à son temps. Pourtant, ces fleurons de notre économie, connus aux quatre coins du monde, n'arrivent pas à compenser les faiblesses - pour ne pas dire la fragilité - de nos petites et moyennes entreprises dans nos territoires et, plus globalement, le déclin des activités de production sur notre territoire.

A partir de ce constat, l'ambition de cette publication est de remettre au centre de nos politiques économiques quelques vérités essentielles, négligées ces dernières décennies avec les conséquences fâcheuses que l'on connaît : un chômage élevé persistant, un endettement inquiétant, des exportations en recul et une faible croissance.

La première vérité oubliée, dans un pays développé comme le nôtre, c'est **la primauté de l'industrie comme support de la prospérité et des emplois**, au plan national comme dans nos économies locales. Nous payons cher aujourd'hui cette négligence. Les chiffres parlent ; nos demandeurs d'emplois vivent durement la disparition de petites et moyennes manufactures que nous n'avons pas su faire prospérer ; ce sont des territoires entiers qui, sans elles, ont été fragilisés.

Naturellement préoccupés à réduire le chômage, les pouvoirs successifs, dépourvus de grande politique pour l'industrie, ont créé

une multitude d'aides à l'emploi¹ essentiellement vers des secteurs protégés de la concurrence mondiale ! Les meilleures intentions pouvant conduire aux pires résultats, nous n'avons récolté qu'un supplément d'endettement.

Changer de stratégie est un exercice difficile dans notre vieux pays et les efforts pour y parvenir, trop souvent dispersés, sont parfois vains.

Nous sommes à la croisée des chemins. Cette publication, qui vient après tant d'alertes, rassemble les observations de grandes voix autour de cette urgente prise de conscience : **la nécessité pour notre pays de réagir avec énergie pour sauver nos industries, indispensables au maintien de notre niveau de vie et de nos emplois.**

Nous avons donc voulu dans cet ouvrage sensibiliser, démontrer, mais aussi proposer les mesures qui nous semblent nécessaires pour une approche plus réaliste mais aussi plus exigeante de la mondialisation et de ses défis.

¹ 72 répertoriées en 30 ans

Première partie :

Pourquoi produire en France ?

Chapitre I : Pas de croissance forte sans industrie

La France qui a bénéficié de taux d'intérêts compétitifs n'a pas su en tirer le meilleur profit pour développer son système productif.

La croyance collective promue par nos élites les plus influentes est celle d'un développement économique qui se passerait de l'industrie, secteur qui nous pose tant de problèmes ! A l'origine de cette croyance en l'avènement d'une société post-industrielle, se trouve sans nul doute le rapport d'Herman Kahn du Hudson Institute de 1972 « Survol de la France » qui démontrait que, sauf retard imprévu, la France de 1985 deviendrait une puissance très supérieure à la RFA et ignorerait le chômage, parce qu'elle avait une industrie moins puissante et des services plus développés que l'Allemagne !

L'industrie a ainsi été marginalisée dans l'action publique.

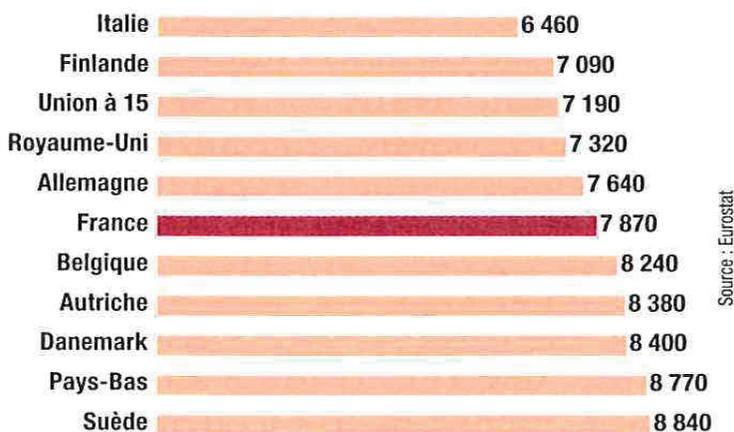
En revanche, l'emploi a été aidé, dans des secteurs protégés de la concurrence mondiale, à travers les exonérations de charges sociales sur les bas salaires, les emplois de service à la personne ou plus récemment, la baisse de la TVA dans la restauration.

La France est ainsi entrée dans un cercle destructeur de valeur où, pour pallier le déclin de l'emploi industriel, on finance par des fonds publics le développement de l'emploi dans les services et les administrations locales. Ce faisant, on augmente les charges pesant sur l'industrie ; on dégrade davantage sa compétitivité ; on appauvrit le pays.

Malgré l'accroissement continu de notre endettement, notre croissance a été faible et nous n'avons cessé de régresser en termes de PIB par habitant passant du 6^{ème} rang mondial en 1980 au 23^{ème} en 2009.

On peut même dire que notre modèle est à bout de souffle. Ainsi, on constate par exemple que la France réalise l'effort le plus important de l'Union européenne pour sa protection sociale (les dépenses s'élèvent à 30,5% du PIB) mais que les prestations sociales qu'elle offre sont loin d'être les meilleures, faute de créer suffisamment de richesse pour obtenir un PIB plus élevé.

Les prestations de protection sociale par habitant en 2007 en parité de pouvoir d'achat*, en euros



*Conversion de chaque monnaie nationale en fonction du coût de la vie locale. Par exemple, si le coût de la vie est 5% plus élevé en France qu'en Allemagne, le montant des prestations françaises est réduit de 5% par rapport à leur montant nominal

Ainsi, à l'heure où l'on doit engager notre désendettement, notre économie apparaît fragilisée par sa perte de compétitivité due à la hausse de nos coûts salariaux et à l'importance des prélèvements pesant sur l'industrie avec ses conséquences multiples.

Chapitre II : L'industrie fait la richesse des nations développées

Aussi, répétons-le, la société « postindustrielle », basée sur le développement des services est un leurre. Nous devons combattre dans l'esprit des décideurs cette dangereuse fausse bonne idée : à nous les entreprises, les emplois et les rémunérations des services ; aux pays les plus pauvres la production, c'est-à-dire les entreprises industrielles, si peu considérées, sales, polluantes, ingrates à gérer, jugées peu rémunératrices au regard des risques et de l'énergie exigée.

C'est un langage entendu, voici peu, dans les plus prestigieuses enceintes patronales où les représentants des services sont très influents, langage dangereux qui s'appuie sur un constat trompeur : « les services créent plus d'emplois que l'industrie, il faut donc privilégier les services » ; alors que c'est l'industrie qui féconde l'essentiel des services !

Un pays sans industrie ne peut développer indéfiniment un secteur « services » de qualité, et faire reposer sur lui l'avenir de son économie, faute de pouvoir les financer...

Pour être plus clair, il y a une corrélation forte entre succès des industries et croissance économique.

Dans le concert des nations, la capacité industrielle distingue les pays développés des autres. **Elle est d'ailleurs au centre des stratégies des pays émergents qui rattrapent les pays les plus développés en exportant et en conquérant leurs marchés.** Il n'y a pas d'alternative. **Aucun secteur n'est aussi déterminant pour la richesse des nations.**

L'industrie c'est :

85 % de notre recherche

83% des gains de productivité des pays de l'OCDE

80% de l'ensemble de nos exportations de biens et services

Sans industrie :

Pas de bons débouchés pour nos diplômés

Pas de croissance économique

L'industrie génère en effet beaucoup plus de gains de productivité que les services ; ces gains de productivité se diffusent à l'ensemble de l'économie par des baisses de prix qui donnent du pouvoir d'achat à tous. Ils constituent le principal déterminant de la croissance économique.

En France, la croissance moyenne annuelle de la productivité du travail par tête entre 1996 et 2007 a été de :

Industrie :	3,12% par an
Hors industrie :	0,53% par an
Moyenne de l'ensemble de l'économie :	1,02% par an

Du fait de la faible part de l'industrie dans notre production de richesse, notre croissance potentielle se situe aux environs de 1%.

La croissance réelle ne peut guère dépasser ce niveau, à moins de la doper par l'endettement... stratégie que nous mettons en œuvre avec constance depuis plusieurs décennies.

Sans industrie :

Pas de ressources pour financer nos importations et appauvrissement de notre pays.

A travers nos exportations, elle nous donne la capacité d'acheter les biens et ressources qu'on ne trouve pas dans le pays. Elle assure ainsi notre pouvoir d'achat extérieur. Pour importer le pétrole, le gaz, les vêtements,

nos ordinateurs, téléphones et autres, il faut en effet exporter pour pouvoir en assurer le financement. Seuls les pays riches en matières premières peuvent se passer d'industrie. Pour les autres, il faut travailler, produire des biens industriels qui représentent 75% de tout ce qui s'échange entre tous les pays du monde.

Par ailleurs, les PMI jouent un rôle essentiel au cœur des territoires pour leur contribution à la richesse des tissus économiques et plus spécialement comme élément de « fixation » des populations et d'entraînement des autres activités. Tout départ, fermeture ou déclin d'une manufacture représente des drames économiques, humains et sociaux que les élus connaissent bien.

Chapitre III : La régression industrielle française

I- Une situation grave et spécifique à la France

La France connaît un décrochage très inquiétant de son industrie en comparaison avec ses voisins européens.

Notre secteur manufacturier n'a cessé de régresser et pèse désormais moins dans la valeur ajoutée nationale que dans la plupart des autres pays européens :

Part de l'industrie manufacturière dans la valeur ajoutée marchande (%, valeur)

%, valeur	1999	2008
Allemagne	29	30
Finlande	32	28,4
Suède	29,2	26
Italie	26	23,1
Zone Euro	25,5	22,4
Belgique	24	20,8
Pays-Bas	20	17,7
Royaume-Uni	24	16
France	22	16

Source : Eurostat (Comptes nationaux)

Cette régression de l'industrie a induit logiquement une baisse similaire de la productivité de notre économie et donc de sa croissance potentielle hors endettement.

Croissance de la productivité globale des facteurs (PGF) depuis 1965

En %	1965-1975	1975-1985	1985-1995	1995-2000	2000-2005
Taux de croissance de la productivité	3,0	1,9	1,5	1,3	1,2

Source : INSEE

Elle a également eu pour conséquence la régression de nos exportations : la part de marché de la France dans les exportations mondiales recule constamment depuis quinze ans. Elle est passée de 5,8% en 1995 à 3,8% en 2008 et 3,3% au troisième trimestre 2010.

Seuls trois pays européens parmi les 27 enregistrent de moins bons résultats que nous dans le développement de leurs exportations : Malte, Chypre et l'Irlande.

Le caractère spécifique de la régression industrielle française apparaît encore plus clairement à travers les comparaisons avec l'Allemagne. En cinq ans, notre production automobile est passée de 3,2 millions de véhicules à 2 millions aujourd'hui (avec d'importantes conséquences en matière d'emplois et de balance commerciale) alors qu'elle se maintient à 5,3 millions en Allemagne. Même dans l'industrie agroalimentaire, l'Allemagne nous devance désormais en termes d'exportations.

II- Le manque de compétitivité des productions sur le sol français

Produire sur le sol français présente peu d'attraits. Les choix de financement effectués dans le cadre de nos politiques publiques en sont la cause.

1. Financement de la protection sociale

Du fait des charges sociales, nos coûts de main d'œuvre dans l'industrie manufacturière sont désormais supérieurs à ceux de l'Allemagne et parmi les plus élevés d'Europe :

Salaire horaire dans l'industrie, charges comprises, en €

Pays	1999	2009
France	23,7	33,20
Allemagne	25,3	30,60
Irlande	16,4	31,07
Pays-Bas	22,7	31,24
Italie	17,5	25,15
Espagne	14,5	19,66
Grèce	10,6	20,50
Portugal	6,9	8,75

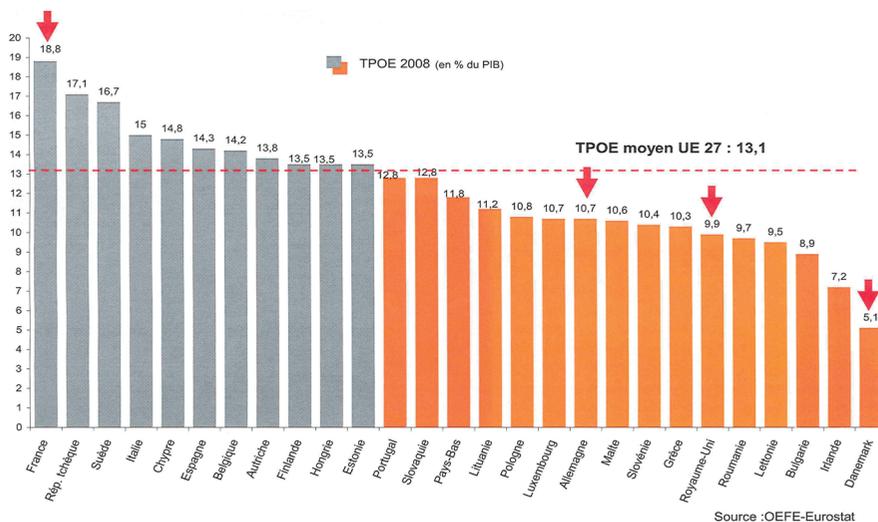
Sources : Eurostat, BLS

2. Les prélèvements obligatoires pesant sur les entreprises sont parmi les plus élevés d'Europe

Le niveau des prélèvements obligatoires fait l'objet d'un débat intense, tant le niveau des dépenses collectives devient important en proportion de la richesse produite. Les prélèvements obligatoires français sont en effet les plus élevés d'Europe après ceux de la Suède, du Danemark et de la Belgique.

Ce qui fait la spécificité de la France c'est d'avoir mis en place le taux de prélèvements obligatoires sur les entreprises le plus élevé d'Europe (supérieur de 7 points au taux moyen européen, près du double du taux allemand) :

Taux des prélèvements obligatoires sur les entreprises en % du PIB



Or, les prélèvements sur les entreprises industrielles sont eux-mêmes plus élevés en France par rapport aux autres entreprises des autres secteurs en raison de la taxe professionnelle¹ et des charges sociales ; on comprend mieux les difficultés que rencontre la localisation d'activités industrielles sur notre territoire et, donc, notre régression.

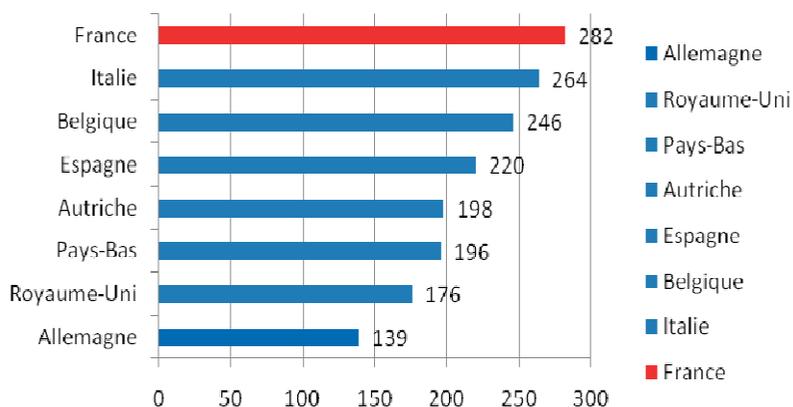
Il faut souligner le cas spécifique du Danemark qui a fait le choix d'un niveau de prélèvements obligatoires global élevé accompagné d'un niveau de prélèvements sur les entreprises très faible, le plus faible d'Europe : 5,6 % contre 19 % pour la France.

A notre sens, c'est ce facteur beaucoup plus que la mythique « flexisécurité » qui explique la bonne tenue de l'économie danoise.

¹ Remplacée par la Contribution économique territoriale

Concrètement, on peut comparer ce que seraient les prélèvements annuels pesant sur les entreprises françaises (282 milliards d'euros d'impôts) si elles étaient localisées dans d'autres pays européens :

Prélèvements obligatoires qui seraient payés par les entreprises françaises en appliquant le taux de chacun des pays



Source : données Eurostat

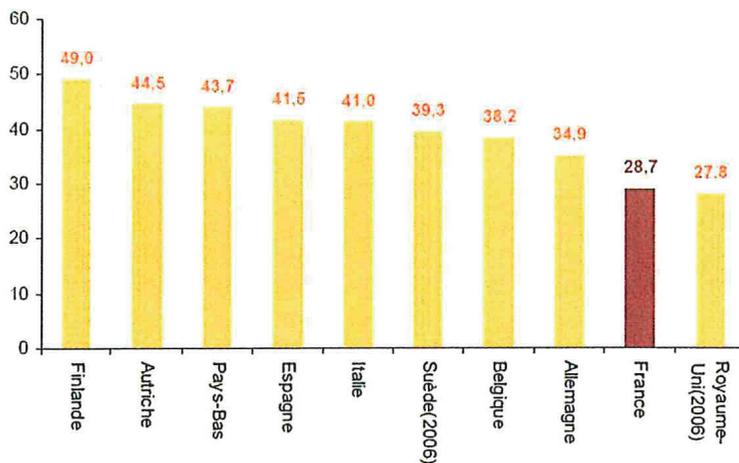
Nos grands groupes industriels ont pris acte de cette situation. Ils font preuve d'un grand dynamisme international mais, à l'instar de Renault, produisent de moins en moins sur le territoire français, en partie pour se rapprocher de leurs consommateurs (c'est la raison qu'ils mettent en avant), mais aussi parce qu'il est difficile d'exporter de manière compétitive à partir du territoire français. **C'est notre balance commerciale et notre croissance économique qui en font les frais.**

Dans ce monde ouvert, notre économie n'a pas d'avenir si nous ne remédions pas à cette situation désastreuse.

L'écart entre notre pays et l'Allemagne explique, sans doute mieux que tous les discours, nos difficultés d'une part et les succès des entreprises allemandes d'autre part.

L'importance de ces prélèvements se traduit par une moindre rentabilité de nos entreprises industrielles et un faible autofinancement des investissements, inférieur à 70% :

Taux de marge 2007, industrie manufacturière (EBE/VA au coût des facteurs en %)



Source : OCDE (base de données STAN)

Or, moins de rentabilité, c'est moins d'investissements et donc moins de croissance et moins d'emplois.

III- Le bradage de nos PMI

Si l'on prend comme indicateur de la performance industrielle la performance à l'exportation, on constate une anomalie française ; si l'on compare l'Allemagne, la France, l'Espagne et l'Italie, on constate en effet :

- que l'effort d'innovation de la France est certes un peu inférieur à celui de l'Allemagne, mais est très supérieur à celui de l'Espagne et de l'Italie ;
- que les gains de productivité en France sont semblables à ceux observés en Allemagne et nettement plus élevés qu'en Italie ou en Espagne ;
- que la qualification de la population active est aussi bonne qu'en Allemagne ;
- que la structure géographique ou la structure par produit des exportations n'explique pas du tout les différences entre la France et l'Allemagne.

Pourtant, la performance à l'exportation de la France est aussi mauvaise que celle de l'Espagne ou de l'Italie et bien moins bonne que celle de l'Allemagne. Les comportements à l'exportation des grands groupes étant semblables, l'explication ne peut être qu'une explication microéconomique liée à la situation des PMI en France.

Au-delà du sempiternel « nous manquons d'entreprises moyennes dans notre pays », **il faut faire ce constat : les entreprises moyennes qui nous manquent tant aujourd'hui, en 2011, sont les PMI des années 80 et 90 que nous n'avons pas su développer et conserver.**

1. L'incapacité de nos entreprises à grandir

Evolution de la taille des nouvelles entreprises 4/7 ans après leur création
(100= emploi initial)

	à 4 ans	à 7 ans
France	115	107

Source : OCDE

2. L'attrition de notre patrimoine d'entreprises exportatrices

Nombre d'entreprises exportatrices

Nombre	2005	2006	2007	2008	2009	Evolution 2008/2005
France	100 000	99 000	98 000	95 210	91 900	- 4,8%
Allemagne	219 244	226 140	236 892	247 059	241 446	+10 %

Source : Natixis

Davantage encore que les grands groupes, les PMI sont pénalisées par le coût de la main d'œuvre ainsi que par l'importance des prélèvements qui pèsent sur elles. Certains patrons avouent par ailleurs leur découragement face aux exigences réglementaires et aux difficultés sociales. Notre pays, roi des normes et des contrôles, n'a cessé depuis deux décennies de mettre sur la route du développement de nos PMI des règles nouvelles, faciles à surmonter pour les grandes entreprises, décourageantes pour les petites. Le passage aux 35 heures, qui a aussi mobilisé les dirigeants des petites structures, les ont détournées de l'objectif de croissance au plus mauvais moment.

Mais elles sont en outre victimes d'un processus fiscal qui pousse à l'exil les entrepreneurs à succès.

Une politique fiscale inadaptée

La France produit beaucoup de réussites entrepreneuriales à fort contenu technologique mais celles-ci finissent souvent dans le giron d'un grand groupe international. La vente de ces entreprises se traduit par une délocalisation de leur développement.

Deux étapes :

- **La politique fiscale incite les entrepreneurs à vendre leur entreprise**, d'autant plus qu'un acquéreur étranger bénéficiera de nombreuses possibilités pour alléger la fiscalité pesant sur sa filiale française (prix de cession, redevances, conventions fiscales) et pourra ainsi mieux valoriser fiscalement la société. Si quelques correctifs ont été apportés à partir de 2008 avec l'alignement de l'impôt sur les plus values mobilières, sur celui des dividendes, **une menace lourde se profile à l'horizon 2013 avec l'exonération fiscale des plus-values de cession d'actions après huit ans de détention, qui pourrait relancer les ventes d'entreprises.** Au-delà de la vente de leur entreprise, que deviennent ces entrepreneurs à succès ?
- **Confrontés à l'ISF, ils se délocalisent**, ce qui prive notre économie d'un capital et d'une expertise entrepreneuriale ; c'est-à-dire une population de « business angels » capables de créer de nouvelles activités ou de financer le développement des entreprises innovantes. Selon « France Angels », il n'y aurait ainsi que 4 000 « business angels » en France, contre 45 000 en Grande-Bretagne et 400 000 aux Etats-Unis.

En résumé de cette somme de constats désastreux, quelles que soient les alternances politiques, nous n'avons pas su relever l'immense défi de la mondialisation, accepté par ailleurs à l'échelle européenne à travers un désarmement douanier total. Non, nos troupes n'étaient pas en état de résister. Dénier des réalités, arrogance, mauvais choix, nous n'avons pas su regarder les méthodes utilisées par nos principaux concurrents pendant ces dernières décennies pour envahir nos marchés avec leurs produits.

Nous n'avons pas cette considération quasi sacrée de nos principaux concurrents pour la petite industrie : assemblage incomparable d'hommes organisés pour créer des richesses qui, intégrée dans un maillage, ne devrait pas mourir. En effet, sortie de son isolement, remise à plat, réorganisée autour de nouveaux produits et de nouveaux marchés, une société et son dirigeant peuvent redevenir prospères (exemple des maillages japonais).

Interrogé sur les raisons qui le poussaient à présider un réseau important d'entrepreneurs et à soutenir, grâce à ces maillages, un petit patron et son entreprise face à ses difficultés, un grand patron japonais répondit simplement : *« Quand les petites entreprises fonctionnent bien, nous, nous fonctionnons très bien ».*

L'indifférence, pour ne pas dire plus, des grands patrons français pour les petits est une des raisons de la faiblesse de notre système productif par rapport à nos principaux concurrents.

Deuxième partie :

Comment produire en France ?

Chapitre I : La France doit faire le choix d'une stratégie industrielle agressive

I- Notre pays n'a qu'une option

Le scénario d'une sortie de l'euro doit être écarté – cela provoquerait une récession de 10% en 3 ans et une augmentation importante du chômage selon la plupart des économistes.

L'unique solution est de procéder, comme l'Allemagne l'a fait avant nous, à une dépréciation réelle du taux de change en baissant nos coûts. C'est le seul modèle pouvant opérer dans le cadre de la monnaie unique qui permet de redonner de la compétitivité à notre économie. Le chemin emprunté par les Allemands est difficile : les salaires ont été bloqués, voire réduits à travers la création des *mini jobs* et la TVA a été augmentée.

Un blocage des salaires n'est pas envisageable. Nous proposons, pour l'essentiel, de procéder à une « correction des coûts » pour les seuls secteurs industriels soumis à la concurrence internationale en réallouant un certain nombre de dépenses budgétaires actuelles et en mobilisant, à la marge, de nouvelles ressources fiscales destinées à alléger les coûts de production des entreprises dans un périmètre défini comme le moteur de notre économie.

II- Définir les secteurs industriels soumis à la concurrence internationale – moteurs de notre économie.

Emploi par secteur détaillé d'activité économique (NACE 38).

Secteurs	Emplois en milliers
CA – Industries agro-alimentaires	501
CB – Habillement, textile et cuir	120
CC – Bois et papier	210
CE – Industrie chimique	141
CF – Industrie pharmaceutique	83
CG – Industrie des plastiques et autres produits non minéraux	306
CH – Métallurgie et fabrication de produits métalliques	405
CI – Fabrication de produits informatiques, électronique et optiques	140
CJ – Fabrication d'équipements électriques	125
CK – Fabrication de machines et équipements n.c.a.	195
CL – Fabrication de matériels de transport	362
CM – Autres industries manuf ; réparation et installation machines	288
MB – Recherche et développement	157
MC – Autres activités scientifiques et techniques	203
JC – Activités informatiques	328
Total	3564

Source Acoos – Urssaf – 2^{ème} trimestre 2010

Chapitre II : Quelles ressources allouer aux secteurs industriels soumis à la concurrence internationale ?

L'essentiel de ces ressources est obtenu après récupération d'allocations jusqu'ici saupoudrées sans stratégie d'avenir.

I- Un redéploiement de la PPE (prime pour l'emploi)

La PPE représente un coût budgétaire de 3,5 milliards € en 2009. Destinée en principe à faciliter le retour à l'emploi, elle est versée à huit millions de personnes pour un montant moyen de 480 €/an. Elle s'avère donc très peu incitative en termes de retour à l'emploi, elle ne constitue qu'un faible complément de revenu et dévalorise le travail. Ce dispositif donne pour l'essentiel un avantage au travail à temps partiel (les emplois de la grande distribution), alors même que le temps partiel est le plus souvent subi plus que voulu par les salariés.

La redéployer en faveur des emplois industriels permettrait de mieux valoriser cette dépense budgétaire en termes de croissance et d'emploi.

II- L'abrogation de l'exonération des heures supplémentaires

Concentrer cette dépense fiscale de 4 milliards € sur l'emploi et la compétitivité de l'industrie permettrait, là encore, de générer de la croissance.

III- Un retour à une TVA à 12% pour la restauration y compris la restauration industrielle et l'hôtellerie

Le coût prohibitif de l'emploi créé par cette mesure milite pour la réallocation de ce budget : environ 3 milliards €, si on l'accompagne d'une augmentation de la TVA sur la restauration industrielle et l'hôtellerie.

IV- Un redéploiement de l'exonération de charges sociales sur les bas salaires

La politique d'exonération des charges sociales sur les bas salaires qui constitue l'axe majeur de la politique de l'emploi des différents gouvernements depuis 15 ans, n'a pas généré de croissance tout en pesant sur l'endettement.

Réservée à la fin des années 70 à des publics rencontrant des difficultés d'insertion qu'on imaginait à l'époque passagères, ces exonérations de cotisations se sont transformées, à partir de 1993, en instrument majeur des politiques publiques à l'emploi. Elles sont ensuite devenues un dispositif d'accompagnement des 35 heures et, plus largement, de diminution du coût du travail pour l'employeur dans un pays handicapé par son « coin fiscal »¹.

A partir de 1997, les exonérations ne visent plus en priorité l'industrie, mais favorisent clairement les entreprises de main d'œuvre, le commerce, l'artisanat et les services, considérés comme les principaux pourvoyeurs d'emplois.

Au total, le montant de ces exonérations s'élève en 2010 à 22 milliards d'euros.

¹ Ce que coûte un emploi par rapport au salaire net.

En termes de création ou de sauvegarde d'emploi, un bilan reste à faire puisque la fourchette des emplois peu qualifiés créés ou sauvegardés varie de 125 000 à 600 000 selon les études, soit un coût de création d'un emploi pour les finances publiques qui se situe donc entre près de 176 000 € et 37000 € par an.

Il faut noter que ces études ne tiennent jamais compte des emplois détruits par l'augmentation des prélèvements obligatoires nécessaires au financement de ces allègements de charges. La question est pourtant bien de savoir si ces sommes n'auraient pas pu être mieux employées.

Un paradoxe

Contrairement à l'un des buts visés par la politique de baisse des coûts du travail sur les bas salaires engagée en 1993, **les industries manufacturières directement exposées à la compétitivité internationale et au risque de délocalisation, bénéficient peu de ces exonérations du fait du seuil d'exonération maximal fixé à 1,6 Smic et de la dégressivité des aides.**

Le salaire moyen brut à temps complet dans l'industrie est en effet le double du SMIC.

Niveau de salaire horaire en % du SMIC	1 SMIC	1,1 SMIC	1,2 SMIC	1,3 SMIC	1,4 SMIC	1,5 SMIC	1,6 SMIC (jusqu'au plafond de la sécurité sociale)
Total cotisations et contributions sociales	19,04%	25,34%	30,50%	35,04%	38,85%	42,15%	45,04%

Le dispositif actuel ne permet donc pas de corriger le coût élevé des cotisations de sécurité sociale qui handicape le travail français dans la compétition internationale.

Comme les industries participent à leur financement, les exonérations de charges sociales s'inscrivent dans une logique de transfert financier des secteurs en concurrence vers les secteurs protégés de notre économie ; un véritable non-sens économique.

La recherche de la compétitivité pour les industries confrontées à la concurrence internationale implique de reformater ce système d'allègements de charges qui nécessiterait également d'aller dans le sens de la simplification. **Il existait en effet en juin 2008 72 dispositifs d'exonérations ou d'exemptions de charges sociales.**

Exonérations fiscales et sociales constituent un maquis de règles qui complexifie considérablement la tâche de l'entrepreneur et le détourne de sa fonction première.

V- Une augmentation de la TVA de 1 point

Cette augmentation ne fait pas l'unanimité. C'est le choix des experts de la Fondation Concorde concernant la maîtrise de nos finances publiques. Notons que le taux de TVA est de 22% à 23% dans les pays du nord. Le rapport intitulé Maîtriser nos finances, assurer notre avenir¹ propose ainsi « une augmentation de la TVA de 2 points dont la moitié pourrait être utilisée à la réduction des charges sociales pour permettre à nos entreprises industrielles d'être plus compétitives et dont l'autre moitié serait consacrée à la réduction de notre déficit ».

Certains trouveront cette option inappropriée. Mais rappelons que les impôts finissent toujours par être payés par les ménages.

¹ publié en novembre 2010 par la Fondation Concorde.

Les faire porter sur la production, c'est toujours les payer, mais avec le chômage en plus. Par ailleurs, les comparaisons européennes montrent que la France taxe moins la consommation que les autres pays. Une augmentation de la TVA d'un point procure une ressource d'environ **6,7 milliards d'euros**.

En conclusion, nous pouvons ainsi affecter près de 40 milliards d'euros à notre processus de « correction des coûts » qui doit redonner de la compétitivité aux secteurs économiques qui affrontent la concurrence internationale.

Les secteurs économiques qui bénéficient le plus des dispositifs actuels (restauration, distribution, services à la personne) ne manqueront pas de s'émouvoir, mais la meilleure façon d'assurer leur prospérité dans la durée n'est-elle pas d'accroître le pouvoir d'achat de leurs clients ?

Chapitre III : Des mesures et des actions fortes pour faire de l'industrie une priorité nationale

Faire de l'industrie une priorité nationale : c'est un enjeu clair, créateur de confiance.

Nous souhaitons l'affirmation d'une priorité donnée à une politique de redressement de la compétitivité des productions sur le territoire français, doublée d'une sensibilisation de l'opinion et des corps intermédiaires à même de modifier les anticipations des acteurs économiques et industriels.

Nous devons instaurer un consensus national autour de la priorité à donner à l'industrie, « un pacte pour l'industrie », qui constituera la clé de voûte d'un redressement du potentiel de croissance de notre économie.

Observons comment l'ensemble de la classe politique irlandaise s'est arc-boutée, malgré l'état désastreux des finances du pays, sur le maintien du taux d'IS à 12,5% (mesure que nous n'approuvons nullement du fait des distorsions de concurrence qu'elle provoque au sein de l'Europe). Prenons exemple sur cet entêtement car **il faut que les investisseurs soient persuadés que le « produire en France » est devenu la priorité de l'ensemble de la classe politique française.**

Cette priorité à l'industrie nécessite de faire la pédagogie des choix difficiles à opérer qui, s'ils ne sont pas faits, nous amèneront à une terrible régression économique et sociale.

La France dépense beaucoup au niveau de ses politiques publiques et, pour ce faire, prélève davantage sur le secteur productif (capital et travail) que les autres pays ; c'est contraire à ce que nous entendons souvent.

	Europe des 16	France
Recettes fiscales en % du PIB	39,8%	43,3%
Taxation du travail	34,4%	41,3%
Taxation de la consommation	22,2%	19,5%
Taxation du capital	28,7%	40,7%

Source : Eurostat Natixis, 2007

Il est donc clair que pour être compétitif et créer à nouveau de l'emploi, nous devons, spécialement dans le domaine industriel, moins taxer le travail et le capital.

Les ménages modestes seraient encore plus pénalisés par la baisse du pouvoir d'achat entraînée par les délocalisations et les non relocalisations d'activités sur notre territoire ainsi que par les pertes d'emplois et la montée du chômage.

Une mesure majeure pour améliorer la compétitivité du secteur :

I- Réduire de 50% les charges sociales des 3 564 000 salariés des secteurs confrontés à la concurrence internationale¹

- **Réduction de 50% des charges sociales du secteur industriel**

Cela représente un coût annuel de 24,7 milliards d’euros pouvant être financé, pour l’essentiel, par le redéploiement du dispositif actuel d’exonération sur les charges sociales des bas salaires qui opère un transfert de ressources des secteurs concurrencés vers les secteurs protégés.

Une telle mesure est à même de créer un véritable choc de compétitivité relançant ainsi les productions industrielles françaises. S’il ne faut en garder qu’une, c’est celle-là.

- **Un système intermédiaire pour les petites entreprises**

Pour éviter une déstabilisation des petites entreprises hors industrie qui bénéficient des dispositifs actuels d’exonération des charges sur les bas salaires, il est proposé de leur affecter un abattement de 3 500 euros annuel sur leurs charges sociales pour un emploi à temps plein pour les 3 premiers emplois des entreprises de moins de 50 salariés (soit l’ordre de grandeur du bénéfice du dispositif actuel). Cela représente un coût d’environ 8 milliard d’euros.

Au total, l’ensemble des abattements s’élèverait alors à 32,8 milliards d’euros.

Plus généralement, les 72 dispositifs d’exonérations pourraient converger vers ces trois régimes : régime normal, régime intermédiaire avec abattement de 3 500 euros, régime réduit avec abattement de 50% sur les charges sociales pour les entreprises industrielles.

Coût : 32,8 milliards d’euros

¹ Périmètre du secteur défini p.23

II- Exonérer à 75% la Contribution économique territoriale (C.E.T.) pour les entreprises industrielles

Exemple de la TP 2007 en millions d'euros

IAA	1 597
Biens de consommation :	1 260
Biens d'équipement :	1 524
Biens intermédiaires :	5 574
Total industrie :	9 955

Source : INSEE

La réforme de la taxe professionnelle – la création de la C.E.T. – est un progrès indéniable selon nos premières informations. Cette TP constituait un obstacle majeur à la localisation d'investissements internationaux en France figurant en tant que charge et non en tant que prélèvement sur les résultats (et donc lié aux bénéfices) dans les études fiscales comparatives. Après l'actuelle réforme, le coût d'une exonération de 75% pour les entreprises industrielles – calculée par rapport à la situation antérieure - s'élèverait à 5 milliards d'euros en coût brut, à compenser par l'Etat.

Coût : 5 milliards d'euros.

III- Nous demandons l'abrogation de l'ISF pour sauvegarder notre patrimoine entrepreneurial

L'impact de l'ISF sur notre économie est un vrai cadeau fait à nos concurrents.

Etre seul en Europe contre 26 à maintenir l'ISF est une attitude indéfendable lorsque l'on s'appauvrit.

Cette suppression de l'ISF est nécessaire, car c'est un impôt en totale contradiction avec la création d'emplois.

L'Etat a essayé d'atténuer la pression de l'ISF en exonérant l'outil de travail et en instaurant une exonération à 75% pour la détention de titres dans le cadre d'un pacte d'actionnaires mais, ce faisant, tout changement de la situation actionariale - arrêt de l'exercice d'une fonction dirigeante ou fin d'un pacte d'actionnaires - se traduit par une explosion de l'ISF à acquitter et donc par un exil fiscal. De plus, ces dispositifs freinent le développement des PMI (les dirigeants hésitent à passer la main, les actionnaires historiques refusent de faire entrer de nouveaux actionnaires).

Coût de la suppression de l'ISF : 3, 3 milliards d'euros.

2^{ème} option

Néanmoins, si pour des raisons idéologiques certains refusaient cette suppression de l'ISF, nous proposons l'exonération à 75% des capitaux mobiliers, semblable à celle existant pour les pactes d'actionnaires. Ceci afin de mettre enfin un terme à l'exil de nos entrepreneurs.

Après l'abattement de 75% sur les actions et les droits sociaux, la base imposable atteindrait 818 milliards d'euros, soit une réduction de 23%. La

perte de recettes serait, au prorata, de 770 millions d'euros augmentée à 1 milliard d'euros pour intégrer la progressivité de l'impôt.

L'enjeu étant de faciliter l'accumulation du capital productif dans notre pays ainsi que le maintien de nos entrepreneurs.

Il ne faut pas, bien sûr, espérer un retour massif de nos exilés fiscaux, mais, plus modestement, un coup d'arrêt à notre hémorragie entrepreneuriale.

Pour les économistes de la Fondation Concorde, il est urgent de sortir du déni : non, l'impact de l'ISF n'est pas marginal. Il est même un des facteurs à la base de notre régression entrepreneuriale et productive ; il contribue à notre chômage (Voir chiffres en annexes).

Coût de la 2^{ème} option : 1 milliards d'euros.

IV- L'IS réduit à 20% pour les bénéfiques réinvestis

Comme nous l'avons souligné, l'industrie française souffre d'un sous-investissement chronique qui doit être comblé pour rehausser notre potentiel de croissance ; les mesures d'abattement sur les charges sociales et d'exonération de la taxe professionnelle devraient permettre d'augmenter fortement la capacité d'autofinancement de nos entreprises industrielles. Pour les inciter à convertir cette capacité d'autofinancement en investissement, il est proposé de réduire le taux d'IS à 20% pour les bénéfiques réinvestis. Compte tenu de la part des entreprises industrielles dans les profits des entreprises et d'un taux de réinvestissement de bénéfiques qui pourrait monter à 60%, on aboutit à un coût annuel de 2 milliards d'euros.

Coût : 2 milliards d'euros.

V- Réduire le taux marginal d'imposition sur les dividendes des entreprises de moins de 500 personnes à 10% en sus de la CSG

Nous devons en urgence pallier l'absence de renouvellement de notre tissu entrepreneurial. En effet, aucune nouvelle entreprise n'est entrée au CAC 40 depuis trente ans, alors qu'il s'agit d'une entreprise sur deux pour le Dow Jones. Nous devons briser le cercle vicieux fiscal français qui euthanasie la réussite entrepreneuriale (vente de l'entreprise à cause des prélèvements sur les dividendes après délocalisation en Belgique pour bénéficier de l'exonération de l'impôt sur les plus-values et échapper à l'ISF).

Il faut d'abord inciter à la conservation et au développement des entreprises petites et moyennes en réhabilitant la rémunération par le dividende. **A contrario, il nous paraît prioritaire de revenir sur l'exonération de la fiscalité sur les plus-values après 8 ans de détention qui incite nos entrepreneurs à vendre leurs actifs !**

A court terme, le coût de cette mesure devrait être inférieur à **500 millions d'euros** ; les deux mesures devraient s'équilibrer à moyen terme.

Coût : 500 millions d'euros

Bilan des baisses de prélèvement¹

EMPLOIS DES RESSOURCES (en milliards d'euros)	RESSOURCES (en milliards d'euros)
Abattement 50 % charges sociales = 32,8	Exonérations charges sociales sur les bas salaires = 22
Exonération TP à 75% = 5	PPE = 3
Suppression ISF = 3,3 Ou abattement de 75% sur les actions et droits sociaux dans l'assiette ISF = 1	Abrogation TVA restauration = 3
Réduction du taux d'IS à 20% pour les bénéficiaires réinvestis = 2	Heures supplémentaires = 4
Taux d'imposition sur les dividendes des entreprises de moins de 500 personnes à 10% en sus de la CSG = 0,5	1 point de TVA = 6,7
Total coût brut= 41,3 (43,6 avec la suppression de l'ISF) Total coût net intégrant le surcroît mécanique d'IS = 38,3 (40,6 avec la suppression de l'ISF)	Total = 38,70

Ce bilan montre qu'une politique très active en faveur de la compétitivité du « produire en France » se situe dans les marges de manœuvre budgétaire existantes d'autant plus que le surcroît de croissance qui en résultera à moyen terme augmentera les recettes fiscales.

Une telle réaffectation des ressources fiscales est subordonnée à la justification politique qui pourra en être faite. D'où le rôle clé du consensus politique qui pourra être établi autour de cette priorité.

¹ Le lecteur constatera un décalage de 2 milliards entre le coût de nos préconisations et les ressources proposées. Bien des options se présentent aux décideurs politiques pour les obtenir. Notre préférence irait vers une « taxe spéciale pour l'emploi » qui pourrait être prélevée sur les secteurs de la banque et de l'assurance.

VI- Créer dans l'appareil d'Etat un instrument de défense des intérêts de l'industrie afin de conduire une politique pour libérer l'initiative des industriels et la projeter à l'échelle de la mondialisation

Il faut créer dans l'appareil d'Etat une salle de commandes, que l'on pourrait appeler « Agence Nationale pour le développement de l'industrie » (A.N.D.I). Sa mission sera de mener une politique pour l'industrie, susceptible d'attirer l'implantation d'usines ou de fonctions industrielles, de retenir ou faire venir les talents à l'origine des industries innovantes, à rebours de l'environnement « anti-industriel » que nous avons dessiné au fil du temps.

Il est nécessaire de la rendre indépendante du ministère de l'Economie et des Finances afin de renouer avec une saine logique d'arbitrage entre la logique budgétaire légitime de Bercy et la logique d'investissement et de développement que nécessite l'industrie.

VII- Maintenir le crédit impôt-recherche

Grâce au crédit impôt-recherche et au grand emprunt, la France devrait consacrer 47 milliards d'euros à la R&D soit 2,41% de son PIB, niveau jamais atteint jusqu'à présent.

Le dispositif français de crédit impôt-recherche, un des plus favorables au monde, permet d'accroître la R&D financée par le secteur privé qui ne représente que 55% du total national contre près de 70% dans les autres pays (76% au Japon). Il permet également de localiser en France des investissements internationaux en R&D.

En 2009, 51 implantations ont permis la création de 1771 emplois de haute qualification. Ce dispositif doit s'inscrire dans la durée. De la même

façon, on ne peut qu'espérer un revirement quant à la remise en cause du statut de « Jeune entreprise innovante » (J.E.I.). Les 2000 entreprises high tech qui représentent le futur de notre industrie voient l'Etat remettre en cause l'exonération des charges sociales des chercheurs pour une économie budgétaire de 56 millions d'euros...

Le développement de notre industrie a besoin de règles stables et du respect par l'Etat de ses propres engagements. Notons que sur le plan général l'instabilité fiscale est un des handicaps de notre économie.

Globalement, la France bénéficie d'un dispositif en faveur de l'innovation performant. Il faut le maintenir quelles que soient les alternances politiques. Bien sûr, il serait illusoire de croire que cet effort s'avère suffisant à lui seul pour assurer la croissance de notre économie. **L'effet d'entraînement sera faible si l'on ne peut produire compétitivement en France les produits issus de ces recherches et de ces innovations.**

VIII- Piloter compétitivement les cadres réglementaires

La mission de l'Etat est moins de mener une politique industrielle qui nous paraît de plus en plus difficile à mettre en œuvre (du fait des contraintes européennes et de la vitesse des mutations technologiques) qu'une politique pour l'industrie.

Dans cet esprit, si l'Etat n'est pas le mieux à même de se substituer aux entrepreneurs pour décider des stratégies industrielles, il est de son devoir de piloter des cadres réglementaires prévisibles et compétitifs dans chacun des secteurs industriels et de les négocier au mieux dans le cadre européen à travers la nomination d'un responsable clairement identifié pour chaque filière industrielle. Nous préconisons du reste une enquête de satisfaction annuelle menée auprès des entreprises de chaque filière vis-à-vis de leur pilote réglementaire.

IX- Garder le contrôle capitalistique de nos champions nationaux petits ou grands

Il faut poursuivre la politique actuelle (interventions Adhoc, FSI) en se gardant de toute naïveté et l'amplifier, en imposant un quota d'investissement en actions dans les contrats d'assurance-vie qui constituent les fonds de pension à la française.

Nous devons dès maintenant envisager les mesures qui permettraient d'éviter que nos plus beaux fleurons passent sous contrôle de pays émergents aux moyens illimités.

X- Rationaliser les aides aux entreprises

Le rapport sur les aides publiques aux entreprises de 2007 de la mission d'audit de modernisation estimait à près de 65 milliards d'euros l'ensemble des aides publiques aux entreprises, dont 90% sont financées par l'Etat, et à au moins 6000 le nombre cumulé des dispositifs d'aides, dont 22 aides européennes, 730 aides nationales et, par exemple, 650 pour l'ensemble des collectivités de la seule région Ile-de-France. Selon elle, ce total de 65 milliards d'euros représente un peu plus que le total du budget de l'Education nationale, près de deux fois le budget de la Défense, le même ordre de grandeur que le total des dépenses hospitalières, plus de trois fois le budget de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

Les entreprises industrielles bénéficient de ces aides et d'aides spécifiques pour rechercher, innover, mettre sur le marché, exporter, automatiser, recruter, former, normaliser, recourir au design, concevoir écologiquement, économiser l'énergie, augmenter leurs capitaux propres, etc.

Tout se passe comme si l'Etat faisait peser sur les entreprises -en particulier industrielles- des prélèvements rédhibitoires et, pour réparer les dégâts et parer aux conséquences les plus lourdes, multipliaient les dispositifs d'aides pour remédier aux symptômes les plus criants de notre régression industrielle et entrepreneuriale.

Comme nous l'avons proposé dans ce rapport, il faut inverser la perspective, alléger les charges des entreprises et en contrepartie, élaguer et réduire les dispositifs administratifs compliqués qui ne font que distraire l'entrepreneur de sa fonction première de production et de commercialisation.

En ce qui concerne les politiques d'exonération de l'Etat en matière d'impôts, de charges, de taxes, nous préconisons de ramener systématiquement à un régime à trois niveaux de façon à renforcer la lisibilité et l'accessibilité pour l'entrepreneur :

- régime normal
- régime intermédiaire
- régime réduit

Cette démarche devrait alléger d'autant le coût des mesures que nous avons préconisées jusqu'à présent. Ce dispositif étant tellement touffu, il est évidemment extrêmement difficile de chiffrer le gain que l'on peut en espérer.

XI- Intégrer un objectif de croissance dans les statuts de la BCE

Au niveau européen, nous devons avant tout œuvrer pour que la BCE intègre un objectif de croissance dans ses statuts afin que la parité de l'euro soit pilotée et ne soit plus la seule résultante des politiques de change des Etats-Unis, de la Chine, du Japon, du Royaume-Uni ou de la Corée.

C'est autant le niveau de l'euro que sa variabilité qui pose problème. Les exportateurs qui facturent en dollar sont ainsi condamnés à n'avoir qu'une présence épisodique à l'exportation pour les petites entreprises ou à délocaliser leur production en zone dollar (EADS, SAFRAN), pour couvrir leur risque de change. Il faut que la Banque Centrale Européenne se rapproche davantage du statut de la Réserve fédérale américaine, en adoptant un double objectif de lutte contre l'inflation et de soutien de la croissance, et non pas seulement de stabilité des prix.

Troisième partie :

Le choc des mesures pour une nouvelle politique industrielle doit entraîner la mobilisation des compétences

Le choc des mesures pour une politique de l'industrie doit entraîner la mobilisation des compétences afin d'amplifier les effets des mesures proposées. Désormais, il faut pouvoir s'enrichir dans les PMI, cela doit être visible pour nos jeunes diplômés, si tentés par les métiers de la finance et un départ vers l'étranger.

La prospérité de nos PMI, c'est aussi la prospérité de nos tissus économiques et de nos territoires qui devraient recevoir le soutien de jeunes gens le plus souvent formés presque gratuitement par la nation.

Pour rendre ce mouvement possible, nous proposons donc (avant refonte de la représentation des entreprises qui sera nécessaire) une réorganisation de l'action économique dans les territoires suivant les méthodes qui ont été mises en place avec succès dans plusieurs pays développés.

Les expériences françaises trop parcellaires dans ce domaine sont minées par le désordre et les rivalités résultant des innombrables organisations et initiatives locales. Elles sont cependant révélatrices d'un appétit de nos entrepreneurs et de certains décideurs pour des regroupements salutaires, des partages d'expériences et de projets, dans leur bassin économique.

Nous devons pouvoir plus facilement réagir et anticiper dans la proximité et nous doter de quelques outils nouveaux qui ont réussi ailleurs. Ces outils et méthodes de stimulation des tissus économiques doivent faire l'objet d'une diffusion systématique à travers le pays.

Cette diffusion pourrait être assurée par l'Agence Nationale pour le Développement de l'Industrie (A.N.D.I).

Un objectif : créer une « atmosphère entrepreneuriale » dans nos territoires

Il n'est plus possible de faire comme si l'organisation bicentenaire de notre action économique avait été, dès l'origine, pensée pour relever les défis du XXI^{ème} siècle. Aucun chef d'entreprise ne permettrait chez lui la dispersion des moyens, les rivalités de structures, l'absence de mesure des résultats, tel que cela existe dans nos économies locales.

Nous devons réorganiser en mettant en valeur les vertus de la proximité.

Aussi, nous proposons la création de « territoires performants » dans lesquels les patrons de PMI bénéficieraient d'un accompagnement privilégié. La création et le fonctionnement de ces « territoires performants » ont été décrits dans une publication de la Fondation Concorde intitulée Les territoires, les entreprises et l'emploi¹.

En particulier, nous pensons que c'est dans la proximité que nous pouvons le mieux organiser nos forces pour deux objectifs majeurs : **l'innovation et le développement international.**

D'autres programmes systématiques devront être mis en permanence à la portée des patrons d'entreprises dépourvus d'encadrement ; on peut citer : l'analyse financière de l'entreprise, le suivi des bilans, la gestion de la trésorerie, l'optimisation fiscale et sociale, le benchmark international, l'évolution des marchés et des produits, l'organisation de la production, l'organisation du travail, la comptabilité analytique, etc.

¹ Publication accessible que le site : www.fondationconcorde.com

I- Créer dans chaque département ou « territoire », une cellule de conseil et d'accompagnement appelée « Institut de gestion du tissu économique »

Pour mieux comprendre et agir, nous devons créer, adossé à des structures locales fédérées (le plus souvent dans le département), type « maison des entreprises », un « Institut de gestion du tissu économique ». Cet « Institut » aurait pour objectif de rapprocher des entrepreneurs isolés, les compétences et l'expertise, quel que soit la taille de l'entreprise. Il agirait avec la participation de consultants, de centres de recherches et de l'Enseignement supérieur. Il fonctionnerait comme une cellule de conseil, d'observations et d'accompagnement.

Des méthodes et programmes nouveaux gérés par les chefs d'entreprises, pour les chefs d'entreprise, sont les clefs d'un changement de rythme dans le développement économique local et caractériseront le « territoire performant » où le resserrement des liens doit créer la « confiance ». C'est se donner les moyens de « chasser en meute », expression bien connue dans les milieux patronaux et si peu mise en pratique.

Il faut considérer le « territoire performant » comme une grande entreprise où sont disponibles à tout moment, pour le plus modeste des entrepreneurs, les meilleurs experts dans tous les domaines.

Il s'agit donc d'organiser un afflux de compétences nouvelles dans nos économies locales. C'est le moyen d'y renforcer l'esprit d'entreprise.

II- Organiser des maillages d'entreprises

Un travail local sur la confiance des entrepreneurs dans leur avenir est la priorité. La création d'une atmosphère entrepreneuriale repose sur cette confiance. Elle se gagne grâce à l'échange d'informations et de conseils ; le chef d'entreprise dans une PME doit se sentir reconnu, soutenu, accompagné par tous les partenaires et les acteurs économiques locaux. Nous préconisons la création de réseaux qu'on peut qualifier « d'intelligents » car utiles à l'entreprise avec un apport d'informations appropriées, de conseils et d'expertises. Ces réseaux peuvent prospérer sur ce que font actuellement les branches professionnelles.

Les grandes entreprises elles-mêmes doivent s'impliquer localement dans ces réseaux. Dans plusieurs publications récentes, nous proposons la méthode « SHERPA » :

La méthode SHERPA en quelques points – Des groupes de 14 à 20 chefs d'entreprises, qui se réunissent entre 8 et 10 fois par an – pendant 2 ans (session) – Un coach ou un animateur du groupe, cadre supérieur délégué par une grande entreprise (cas de la Belgique) qui peut recevoir une formation en conséquence ou simplement des consultants locaux. L'appel aux cabinets de consultants sera systématique et prioritaire – Un lieu de réunion convivial assez proche de l'entreprise avec apéritif et dîner – Un invité qui vient parler d'un problème commun à toutes les entreprises – Des tours de table pour faire part des réflexions et des besoins des uns et des autres – La mise en relation des entrepreneurs qui en expriment le besoin avec des experts et des consultants pour aborder leurs propres difficultés.

III- Apporter de nouvelles compétences dans les tissus économiques locaux

L'appel habituel aux consultants locaux, l'implication des experts des grandes entreprises locales sera complété par l'appel systématique aux meilleurs jeunes diplômés et enseignants chercheurs de l'Enseignement supérieur selon des méthodes qui devront être généralisées. Ce sont des méthodes modernes, **dignes d'un grand pays développé, créatif et organisé qui veut mieux utiliser ses ressources humaines pour résoudre ses principales difficultés.**

En effet, on ne peut se plaindre d'un côté des effets de la mondialisation, de la fragilité de nos entreprises, du chômage, et se priver de l'autre côté du meilleur de nos compétences là où se décident désormais notre richesse et nos emplois, c'est-à-dire dans les PME/PMI de nos tissus économiques.

La mission de « l'institut de gestion du tissu économique », à travers la constitution de « territoires performants », de groupes d'entreprises, sera de concevoir les programmes et de faire appel à des compétences bien définies ; Il s'agit d'organiser l'accès aux petites entreprises d'une expertise intermittente que, seul, l'entrepreneur ne pourrait obtenir.

La participation de l'Enseignement supérieur à la réussite des « territoires performants » est un enjeu d'organisation.

A l'heure de la mondialisation, toutes les ressources du pays doivent être mobilisées. L'Enseignement supérieur, y compris les centres de recherche, dans les domaines de la gestion et de l'économie, doivent s'impliquer aux côtés des acteurs du territoire et des activités décisives.

1. Etablir une charte de coopération entre l'Enseignement supérieur et les économies locales

Nous proposons que chaque établissement de l'Enseignement supérieur, grandes écoles, universités, laboratoires de recherche, qui a vocation à former des étudiants dans le domaine de l'économie, de la production et de la gestion des entreprises, justifie d'un ou de plusieurs partenariats avec des économies locales, elles-mêmes dotées de stratégies et programmes.

Grâce à l'aménagement de modalités de coopération qui permettront d'organiser l'encadrement des missions avec des universitaires, les meilleurs étudiants actuels de niveau équivalent à Master 2, après avoir été sélectionnés, pourraient être des intervenants très appréciés auprès des entrepreneurs dans nos tissus économiques. Les expériences actuelles le prouvent. Les enseignants et les chercheurs y trouveront des occasions de missions de conseil très enrichissantes.

Cette coopération et ces missions concerneraient aussi les grandes écoles d'ingénieurs dont on ne comprend plus bien l'utilité pour l'économie du pays.

2. Intégrer dans tous les diplômes, en dernière année, un module obligatoire de 6 mois d'intervention dans nos tissus économiques dans le cadre de projets locaux en liaison avec « l'Institut de gestion des tissus économiques »

Réussir cette coopération enseignement supérieur/entreprises aurait des retombées multiples :

- **Contribuer au retour de la confiance dans nos territoires.**
- **Capter nos plus brillants jeunes diplômés au cœur de nos tissus économiques avant leur départ vers d'autres horizons serait un enrichissement évident.**

- **Offrir à ces jeunes diplômés des opportunités de reprise d'entreprises, de développement de projets dormants, d'association (et sans doute éveiller les possibilités d'un retour au pays dans quelques années pour ceux qui s'expatrient).**
- **Compléter sur le territoire, là où les réalités sont les plus dures mais là où se présentent des opportunités, une formation souvent très théorique plutôt orientée vers les grandes entreprises.**

C'est ce que nous appelons une meilleure utilisation de nos compétences au service de nos problèmes économiques. Nos établissements les plus prestigieux doivent s'y impliquer.

Précisons que cet aspect essentiel de la mobilisation de nos compétences ne s'organisera pas seulement par des accords entre tissus économiques et établissements de l'Enseignement Supérieur, mais il résultera, pour être digne des enjeux, de décisions prises au niveau national. C'est-à-dire comme un objectif majeur du gouvernement.

CONCLUSION

Les chiffres exprimant la régression de notre industrie sont alarmants. Or, aucun autre secteur ne peut remplacer ce moteur de notre économie à l'heure de la mondialisation. L'exposition à la concurrence de nos manufactures est totale, pourtant, elles l'affrontent dans des conditions très défavorables. Nos coûts de production les pénalisent d'entrée. C'est donc à ce premier défi que nous nous sommes attaqués.

Pour tous ceux qui veulent maintenir notre pays parmi les nations les plus prospères du monde, pour tous ceux qui veulent conserver dans nos territoires la vitalité économique nécessaire au plein emploi, il est urgent de renforcer, par des mesures « choc », le cœur de notre puissance économique, seul capable de créer le changement de rythme de notre croissance : l'industrie.

Y consacrer nos ressources disponibles, sans aggraver notre endettement est la première des orientations à prendre.

Transformer ce secteur en un domaine attractif pour les investisseurs et les jeunes diplômés, où les plus compétents pourront s'enrichir autant, sinon plus, que dans les services et la finance, nous semble un objectif salutaire qui servira les intérêts de notre économie et rejaillira sur tous les français.

En revanche, constater sans réagir, suivre la voie la plus facile, nuirait à notre indépendance et nous conduirait vers de plus grandes difficultés.

La nouvelle stratégie que nous proposons est incontournable et, par chance, sans risque.

ANNEXES

Quelques données sur l'ISF

Il y a là une pédagogie à réaliser qui doit s'appuyer sur une observation fiable de la réalité des exils fiscaux.

Selon l'économiste Christian Saint Etienne, l'ISF nous a coûté de 0,2 à 0,3% de croissance annuelle depuis douze ans, ce qui représente 500 000 emplois perdus. D'après ses estimations, 20 000 chefs d'entreprises se sont expatriés sur la période 1997-2009, ce qui représente une perte de capital productif de 300 milliards d'euros en douze ans. La perte d'une telle base fiscale représente, quant à elle, une perte de recettes fiscales de 10 milliards d'euros si l'on applique le ratio existant entre recettes fiscales et patrimoine des ménages. Il faut y ajouter les pertes de recettes découlant du déficit de croissance.

Les cabinets de conseil fiscal tendent à cautionner les chiffres de Christian Saint Etienne :

- Pour le cabinet d'avocats bruxellois Dekeyser & Associés spécialisé dans les questions d'expatriation, la Belgique compte environ 60 000 immigrés français pour des raisons fiscales.
- Dans le classement 2008 des 300 plus grosses fortunes de Suisse établi par le magazine Bilan, on retrouve 34 Français.
- Pour le cabinet Francis Lefebvre, les patrons français s'exilent désormais à partir d'un seuil de richesse de 5 millions d'euros.

Ces chiffres sont également confortés par l'analyse des statistiques des Français inscrits aux registres consulaires à l'étranger en 2008 (les inscriptions sont optionnelles et sous-estiment évidemment la réalité des expatriations). Les chiffres de Bercy (821 expatriations en 2008

engendrant une perte de 0,32% du patrimoine taxable) minorent considérablement l'impact de l'ISF sur nos recettes fiscales et sur notre économie.

Ne sont en effet recensés que les exils des Français redevables de l'ISF et non ceux des chefs d'entreprises propriétaires de leurs outil de travail et donc non redevables de l'ISF. Pourtant, ce sont ces départs qui sont les plus pénalisants pour notre économie.

L'entrepreneur qui émigre en Belgique pour bénéficier de l'absence d'impôt sur les plus-values lors de la revente de son entreprise n'est pas comptabilisé alors qu'il s'agit probablement du cas de figure le plus courant ! L'ISF coûte beaucoup plus qu'il ne rapporte en termes de recettes fiscales et surtout en termes de croissance économique et d'emplois.

L'évaluation de Christian Saint-Etienne sous-estime même probablement l'ampleur des exils fiscaux :

Français inscrits sur les registres consulaires en 2008

Pays	2008
Suisse	138 349
Etats-Unis	117 076
Royaume-Uni	112 660
Allemagne	106 842
Belgique	90 588
Espagne	82 050
Canada	68 075
Israël	56 585
Italie	46 224
Maroc	36 818
Algérie	34 718
Luxembourg	24 809

Source : ministère des Affaires Etrangères

On observe en effet une forte sur-représentation des trois pays européens qui présentent les avantages fiscaux les plus significatifs, sans rapport avec le potentiel économique de ces pays susceptibles d'amener une émigration de travail : Suisse (1), Belgique (6), Luxembourg (12). Il y a plus de Français résidant au Luxembourg qu'en Chine.

Au vu de ces chiffres, on peut estimer que plus de 100 000 Français résident déjà à l'étranger pour des raisons fiscales privant ainsi notre pays d'emplois, de capital et de ressources fiscales.

Précédentes parutions de *Nouvelles Visions* éditées par la Fondation Concorde

En 2001,

Janvier : *La Mondialisation – Un monde nouveau, une chance pour l’avenir.*

Avril : *L’Administration du nouveau siècle – Les nécessaires réformes.*

Mai : *L’Environnement, nouvelle frontière politique.*

Juin : *Une fiscalité pour une France ouverte – Moins d’impôts pour chaque Français.*

Octobre : *Revitaliser l’économie d’en-bas – Décentraliser l’initiative, libérer les énergies.*

Novembre : *Pour un ministère du développement durable – Contribution d’un groupe du Corps des mines pour la réforme de l’Etat.*

En 2002,

Janvier : *Mobiliser la société civile – Fondations et associations au service de l’intérêt général.*

Février : *Définir une stratégie de défense et de sécurité après le 11 septembre 2001.*

Mars : *EDF : libérer l’énergie, garantir l’avenir. (1^{ère} édition)*

Juin : *EDF : libérer l’énergie, garantir l’avenir. (2^{ème} édition)*

Octobre : *Caisse des Dépôts et Consignations – Repenser le rôle de l’établissement et sa place dans le secteur financier public.*

Novembre : *Retour à la compétitivité ou régression sociale.*

En 2003,

Janvier : *L’emploi et le travail en France – L’impact des 35 heures.*

Avril : *Renforcer les petites industries – Organiser les réseaux de proximité et revitaliser l’économie d’en bas.*

Juillet : *Débat public sur l’énergie : libérer l’énergie – Eléments de réflexion sur une nouvelle fusion EDF / GDF.*

Novembre : *Français et Américains : l’autre rive.*

En 2004,

Janvier : *Propositions d'actions régionales pour l'emploi et le dynamisme des territoires (1^{er} fascicule).*

Février : *Propositions d'actions régionales pour l'emploi et le dynamisme des territoires (2^{ème} fascicule).*

Juillet : *Libérons les fondations – Pour créer des emplois et mieux servir l'intérêt général.*

Novembre : *L'emploi en France a besoin d'entrepreneurs et de capitaux français – l'ISF en question.*

En 2005,

Avril : *Baromètre de la confiance.*

Mai : *Renforçons nos tissus économiques pour faire face à la mondialisation – Sécurisons les salariés les plus exposés.*

Juin : *Politique énergétique de la France à horizon 2050. Un atout au service du développement durable.*

Octobre : *Santé et environnement.*

Novembre : *Lutte contre le chômage – Pourquoi il faut baisser les impôts en France !*

En 2006 -2007,

Mars 2006 : *Baromètre de la confiance.*

Mai 2006 : *Enraciner l'enseignement supérieur dans la société de la connaissance. Dix mesures pour transformer l'enseignement supérieur en cinq ans.*

Juin 2006 : *Nous ne paierons pas vos dettes, comment s'en sortir ?*

Octobre : *Pour une société de la connaissance. Réussir l'université du XXI^{ème} siècle.*

Novembre 2006 : *La mondialisation, notre nouveau monde.*

Avril 2007: *2002-2007, remettre la France sur le bon chemin*

Mai 2007 : *Politique industrielle de défense, quelles pistes pour une refondation*

Septembre 2007 : *Quelques pistes pour réduire la dépense publique – Pour un grand audit de l'Etat*

En 2008 -2009,

Mars 2008 : *Le nucléaire du futur, un atout de développement durable*

Juin 2008 : *Un effort national pour défendre nos petites et moyennes industries*

Novembre 2008 : *Crise financière : sauvons le capitalisme productif des excès du capitalisme financier*

Février 2009 : *La Santé au travail – 2009 : enfin une vraie réforme*

Juin 2009 : *Réduction de la dépense publique – Plaidoyer pour une nouvelle politique des transports*

En 2010,

Mai : *Les territoires, les entreprises et l'emploi*

Septembre : *Créons l'écosystème de l'innovateur*

Novembre : *Maîtriser nos finances, assurer notre avenir*

Novembre : *L'économie de fonctionnalité – vers un nouveau modèle économique durable*

En 2011,

Mars : *Produire en France – Un enjeu national pour la croissance, l'emploi et le pouvoir d'achat*